

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU SAMEDI 26 MARS 1988

La séance débute à 16 heures sous la présidence de M. le Pr A. Cornet dans la salle du Conseil de l'ancienne Faculté de médecine.

1^o *Sont excusés :*

Mlle Chapuis, MM. Lemaire, Maurice Raynaud, Postel, Sicard, Théodoridès, Valentin.

2^o *Décès :*

Nous avons deux tristes nouvelles à annoncer à la Société : le décès de Mme-Bourgeois et celui du Dr E. Vander Elst (qui a eu lieu au mois de juillet).

Notre président s'empresse de donner, au nom de tous, au Pr Bourgeois un chaleureux réconfort.

3^o *Lecture du procès-verbal* de la séance du samedi 27 février 1988. Ce dernier est adopté à l'unanimité.

4^o *Élections :*

Mme Nicole Jeantet-Pascal, 22, rue du Havre, 75015 Paris. Parrains : MM. les Prs Bregeat et Lefebvre.

M. Bertrand Michel, pharmacien à Tarbes, 1, rue du Foiral, 65000 Tarbes. Parrains : MM. les Drs Christian Warolins et Pascal Mauffrey.

Dr Daffos-Diogo, 41-43, avenue de Ségur, 75007 Paris. Parrains : MM. les Drs Valentin et Comiti.

Tous sont élus à l'unanimité des votants.

5^o *Candidatures :*

M. le Pr Gabriel Richet, 17, rue Guénégaud, 75006 Paris. Parrains : MM. les Prs Postel et A. Cornet.

6° *Avís divers :*

A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la mort de François Broussais, une exposition a été organisée à Dinard de mars à octobre 1988 au « Pays de Dinard », villa Eugénie, 12, rue des Français-Libres, 35800 Dinard.

L'école internationale d'Histoire des Sciences biologiques a organisé, du 19 au 28 juin 1988, son sixième cours sur « The Measure of life - Quantity and quality in biological explanation » à Ischia (Naples). Le directeur de cette école est le Pr M.-D. Grmek. Renseignements auprès de Jean-Ann Gilder, History of Science Unit, Stazione Zoologica, Villa Communale, 80121 Naples (Italie).

Grâce à la présence du Dr Tricot, membre de notre Société, mais aussi président de la Société belge d'Histoire de la Médecine, nous apprenons la tenue d'un symposium sur l'histoire de la médecine hospitalière belge le 23 avril 1988 au centre Elzenveld, à Anvers (45 lange Gasthuisstraat).

7° *Présentation d'ouvrages :*

Le secrétaire général, le Dr V.-P. Comiti, présente à l'Assemblée l'ouvrage « Histoire du diabète », de J.-J. Peumery, publié chez Dacosta. Manifestement, ce dernier sera une référence évidente en la matière.

8° *Communications :*

Malgré le décès de son épouse, le Pr P. Bourgeois, associé à J. Lacalmontie, a tenu à présenter « Naissance, Vie et Mort d'une spécialité médicale : la phtisiologie ».

L'histoire de la phtisiologie, en tant que spécialité autonome, est exemplaire. Elle naît de l'identification du bacille de Koch et de la découverte du fléau social qu'est, à la fin du XIX^e siècle, une infection qui fait, en France, plus de cent mille victimes par an.

Les tuberculeux pulmonaires envahissent les services de médecine générale. Leur rassemblement dans des salles ou des services spécialisés, la construction des sanatoriums, la multiplication des dispensaires nécessitent un nombreux personnel médical; la généralisation du pneumothorax thérapeutique, l'usage de la pleuroscopie contribuent à donner une spécificité technique à cette nouvelle spécialité. Or, la phtysiologie n'attire guère les médecins. Le recrutement des spécialistes n'aurait pas été possible si la tuberculose n'avait atteint un nombre élevé d'étudiants qui, traités par la Fondation Sanatorium des Étudiants de France, ont pu reprendre leurs études et, tout naturellement, se spécialiser en phtisiologie.

C'est curieusement un article publié le 22 mars 1952 dans « Paris-Match » qui porte à la connaissance des médecins l'efficacité remarquable de l'isoniazide. A partir de ce jour, on découvre progressivement l'inutilité de la collapsothérapie et la possibilité de traitements en cure libre.

La phtisiologie est condamnée. Elle sera longue à mourir. De ces cendres naît la pneumologie actuelle. La reconversion des anciens médecins phtisiologues mérite d'être citée en exemple.

Durant son intervention, le Pr Bourgeois n'a pas manqué d'évoquer les nombreux souvenirs de sa carrière si bien remplie.

Ensuite, le Dr A. Ségal, Reims, présente « Les Éditions d'Hippocrate d'Anuce Foès et les Grecs du roi ».

L'auteur relate l'histoire de la création par Claude Garamont des célèbres caractères « grecs du roi » ordonnés par François I^{er}. C'est l'imprimeur humaniste du roi en langue grecque, Robert Estienne, qui en bénéficiera le plus, mais son appartenance à la Réforme l'obligera à s'exiler à Genève où il emportera les précieux caractères. Ultérieurement, son fils Paul, acculé à la ruine, dut vendre son imprimerie à Samuel Chouët. Ce dernier imprimera alors une monumentale version entre 1657 et 1662 des œuvres complètes d'Hippocrate annotées par Anuce Foès. Le texte grec est réalisé avec le « gros parangon » des Typis Regiis.

De plus, en 1662, il obtint d'Étienne Le Clerc une concordance du texte hippocratique avec la si précieuse *Œconomia* de Foès.

Suite à son exposé, le Dr Ségal répond en particulier à une question posée sur l'origine des diverses typographies grecques précédentes. Concernant celle de Plantin, il démontre que celle-ci avait plus volontiers une influence italienne. Le président A. Cornet en profite pour rappeler l'origine française de Plantin, puisque ce dernier était né près de Tours, à Saint-Avertin.

Le Pr Y.-F. Cudennec, associé à G. Gruselle et P. de Rotalier, nous entretient ensuite sur « Bedrich Smetana » : « L'autre "grand sourd" et la controverse sur sa maladie. »

Les auteurs rappellent brièvement la carrière artistique de Smetana et le caractère patriotique de son œuvre avant de décrire les différentes phases évolutives de sa maladie, comportant notamment une surdité totale et une démence. Deux hypothèses diagnostiques ont été proposées (démence artériopathique, paralysie générale syphilitique) et les arguments pour chacune d'entre elles sont discutés.

Le dernier exposé est proposé par le Pr Georges Raymond, de Nice, sur la « Lithotomie musicale ou le Théâtre de la Taille de Marin Marais ».

Marin Marais (1656-1728), élève de Lully, violiste de la chambre du roy, composa en 1690 une fantaisie musicale intitulée : « Le Théâtre de l'Opération de la Taille » qui décrit l'angoisse, les souffrances et le soulagement de l'opéré de la pierre.

A ce propos, étude historique et technique de la lithiase vésicale et de ses diverses modalités thérapeutiques : petit appareil, grand appareil et taille latéralisée, à la fin du siècle de Louis XIV.

La fin de l'exposé nous permet d'entendre interpréter avec une viole de gambe ce curieux interlude musical.

Diverses interventions de l'assistance permettent de corroborer la notion de gravité de cette intervention d'ultime recours et du rôle néfaste de l'eau à l'époque qui engendrait des lithiases urinaires, en particulier chez les enfants.

La séance fut clôturée à 18 h 30, à la satisfaction de tous.

A. Ségal

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU SAMEDI 16 AVRIL 1988

La séance débute à 16 heures, sous la présidence de M. le Pr A. Cornet, dans la salle du Conseil de l'ancienne Faculté de médecine.

1° *Sont excusés :*

M. le médecin-général Dulieu, M. le Dr Ségal, Mme le Dr Jacquemin, Mme le Dr Nonclercq, Mme Vouillac de Bray, M. le Dr Goubert.

2° *Lecture du procès-verbal* de la séance du samedi 26 mars 1988 : (adopté).

3° *Élection :*

M. Le Pr Gabriel Richet, 17, rue Guénégaud, 75006 Paris. Parrains : MM. les Prs Cornet et Postel. Élu à l'unanimité.

4° *Vie de la Société :*

— Afin de faciliter le travail du Bureau, il est demandé aux membres de la Société qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation, de bien vouloir le faire. Il est très important pour la bonne marche de la Société que cette formalité soit accomplie par tous.

— Grâce aux efforts des membres du Conseil d'administration et du Bureau, la Société est en train de rassembler des collections d'anciens numéros de notre revue. Lorsque ce travail sera terminé, les membres de la Société seront bien sûr informés.

5° *Communications :*

Pr G. ARNULF : document inédit sur Louis Pasteur. Il s'agit d'une lettre très émouvante de la femme de Louis Pasteur, adressée au sculpteur Claudet, qu'a retrouvée le conférencier dans les papiers de sa famille.

La suite de la séance est alors présidée par le Dr P. Sevestre qui rappelle d'abord l'opportunité du cent cinquantième de la loi du 30 juin 1838, inspirée par E. Esquirol, auquel finalement les différents exposés seront consacrés.

Le **Dr SEVESTRE** montre tout l'intérêt de ce cent cinquantième. L'année 1838 est en effet à la fois celle de la fameuse loi réglant l'hospitalisation des malades mentaux en France, celle également de la parution chez l'éditeur Baillièrre du *Traité des maladies mentales* d'Esquirol, et celle de la pose de la première pierre du nouvel hôpital de Charenton qui va être reconstruit selon les plans mêmes du célèbre aliéniste. Le Dr Sevestre rappelle ensuite que c'est à partir de 1838 que la psychiatrie française devient tout à fait majeure et va pouvoir pendant près d'un siècle servir d'exemple au monde occidental.

Le **Dr SEVESTRE** nous indique enfin que ce cent cinquantième sera également l'occasion de la réunion de juin de la Société médico-psychologique, de la

réunion scientifique sur la loi de 1838 qui se tiendra à l'Unesco le 18 juin prochain, et d'un grand colloque qui a eu lieu les 6 et 7 octobre 1988 au C.H.S. Esquirol, à Saint-Maurice, et qu'il a animé.

M. le Pr H. BARUK : « L'œuvre d'Esquirol et la régression actuelle. »

L'éminent professeur de psychiatrie nous rappelle tout l'intérêt de l'œuvre d'Esquirol, qu'il ne faut d'ailleurs pas séparer de celle de son maître Philippe Pinel. Il nous montre ensuite, en la regrettant, la régression actuelle, selon lui, de l'assistance aux malades mentaux et de leur traitement.

— Interventions du médecin-général Lefebvre puis de Mme Dickstein, conservateur du Musée des Hôpitaux à Bruxelles, insistant sur l'influence d'Esquirol en Belgique, et réponse du Pr Baruk qui tient à rappeler, parmi les continuateurs d'Esquirol, Julien Raynier, « inspecteur général des asiles d'aliénés, qui a consacré tant de travaux et tant d'ouvrages à la construction des asiles d'aliénés, à l'hygiène de ces malades »... « et qui a parcouru la France entière pour améliorer la situation des malades mentaux ».

Mme le Pr LEGÉE : « Esquirol et son œuvre. »

Notre collègue nous rappelle la biographie de J.-E.-D. Esquirol (1772-1840), médecin aliéniste d'origine toulousaine. Elle montre ensuite comment, sous son impulsion, a pu évoluer l'étude clinique, sociale et juridique de l'aliénation mentale.

— De nombreuses interventions ont félicité Mme le Pr Legée pour son exposé extrêmement intéressant et complet.

M. le médecin-général inspecteur P. LEFEBVRE : « Le Traité des maladies mentales d'Esquirol, considérations cent cinquante ans après. »

L'auteur indique les grandes caractéristiques de ce traité fait à l'origine du rassemblement des articles qu'avait rédigés Esquirol pour le Dictionnaire des Sciences médicales (1814-1816). Il montre ensuite comment l'enseignement clinique du grand aliéniste s'est transmis, à travers les générations successives de psychiatres, et comment il reste encore actuel, puisque son influence peut se retrouver dans le D.S.M. III (comme l'a écrit récemment le Pr Guelfi dans un article de « Prospectives et Santé »).

— Interventions du Pr Baruk et du Pr Postel rappelant qu'en même temps que le traité avait été édité à Paris, chez Baillière, il l'était à Bruxelles dans une édition tout à fait identique.

M. le Dr Michel GOUREVITCH : « La vivacité de la loi du 30 juin 1838. »

Une erreur de transmission orale a voulu que le premier titre de cet exposé, « La vitalité... », se transforme en « La vivacité... ». Cette erreur ne déplait pas à l'auteur qui nous montre que cette loi a bien résisté aux très nombreuses tentatives de réforme ou même de destruction. Comme on le sait, seule la partie concernant la gestion des biens des malades mentaux a été reprise dans la loi de 1968. Le conféren-

cier insiste sur les qualités législatives de ce texte à la fois rigoureux et inutilisable par des régimes arbitraires, respectant la liberté des malades et leurs droits.

— Interventions du Dr Galérant demandant des précisions sur Montalivet, ministre de l'Intérieur de l'époque, du Dr Sevestre rappelant la valeur thérapeutique de l'isolement, et du Pr Cornet évoquant les services dits d'agités des hôpitaux de l'Assistance Publique.

M. le Pr Jacques POSTEL : « Esquirol et la monomanie-homicide. »

La monomanie-homicide a été une entité nosologique créée par E. Esquirol et défendue par toute son école contre les magistrats qui s'opposaient à l'extension de l'irresponsabilité des criminels, et du même coup à celle de la psychiatrie médico-légale. Entre 1824 et 1830, des affaires célèbres ont été le prétexte de grandes discussions entre les experts médicaux et les juges qui restaient très réticents devant le diagnostic de monomanie-homicide largement utilisé par les psychiatres. Vingt ans plus tard, la doctrine de la monomanie-homicide allait connaître son déclin, mais entre-temps, et grâce à elle, la psychiatrie médico-légale s'était définitivement imposée dans les prétoires.

— Intervention du Pr Cornet rappelant l'incidence de certains troubles cérébraux sur les conduites impulsives inattendues et parfois criminelles, et du Dr Sevestre sur les critiques ultérieures de la monomanie.

M. Le Dr Pierre SEVESTRE : « Présentation de la Maison de Charenton. »

Le conférencier rappelle l'histoire de cette Maison depuis ses origines jusqu'en 1825, année de la mort du Dr Royer-Collard qui en était le médecin-chef, et à qui devait succéder Esquirol. Il nous donne un historique très complet, en particulier sur la période troublée de la Révolution française, avec la fermeture de l'établissement puis sa réouverture sous le Directoire avec le Dr Gastaldy comme médecin-chef. Il rappelle ensuite les démêlés entre de Coulmiers, directeur nommé par le Consulat, protégé de Bonaparte, et le Dr Royer-Collard qui ne pourra vraiment assumer ses fonctions de médecin-chef qu'à partir de la Restauration, lorsque de Coulmiers, en disgrâce, aura été renvoyé.

— Intervention du Pr Cornet qui félicite l'orateur pour son exposé et pour l'excellente organisation de cette séance qui est alors levée à 19 h 15.

J. Postel